

*Huit heures p.m.*

*(L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15)*

*(Bills privés)*

Le Bill No 33, Loi concernant *The Montreal Central Railway Company* est lu la deuxième fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

*(Bills publics)*

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 29, Loi modifiant la Loi des chemins de fer étant lu;

M. Nicholson, appuyé par M. Dickie propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la deuxième fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Bennett: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité sur la résolution déclarant qu'il est expédient de présenter un projet de loi pour modifier le chapitre 58 des Statuts du Canada, 1931, en biffant le mot "Mars" dans l'article 8 pour le remplacer par le mot "Mai".

Et le débat continuant;

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à lundi prochain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**

*Orateur.*